

## Rapport moral et d'activité du Président

Après avoir remercié les partenaires du club (municipalité de Palavas, Port de Palavas, La Ligue de Voile Occitanie), le Président remercie tous les arbitres et bénévoles qui ont participé à l'organisation des régates du CNP ainsi que les membres du Comité Directeur. Il a une pensée pour Monique Jeanjean qui nous a quittés en octobre.

En 2023, le CNP a organisé 12 régates avec une moyenne de 24.5 bateaux par régata :

*7 régates du Challenge Nautique de Palavas*

*Le Grand Prix de Palavas*

*La Surprise Party*

*La Duo du Phare de Palavas*

*2 régates du Trophée de la Baie d'Aigues-Mortes*

*et 3 régates en co-organisation:*

*2 régates du Trophée de la Baie*

*L'Occitania Cup*

Et 4 soirées thématiques avec Bernard Mallaret et Damien Iehl sur la tactique et la stratégie en régata.

### Résultats du CNP en 2023

- Le CNP est 16<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> sur le critère mobilisation sur 436 clubs au championnat de France de la FFVoile dans la discipline habitable
- Les 3 premières féminines du CNP sont : Cécile Martin, Emilie Merpillat et Christine Mora
- Les 3 premiers masculins du CNP sont : Marc Gascon, Pierre Lechelle et Pierre Carayon
- Le CNP remporte le Trophée des clubs de la Baie d'Aigues-Mortes et le Trophée d'Occitanie (sur les podiums : Boat-Ox, Seven Mani, Mister X, Emprise, Get et Blake).

### Résultats des bateaux du CNP en 2023

- Au classement général du Championnat IRC Méditerranée équipage, Sloughi termine sur la première place du podium en IRC2 et a pris sa revanche sur Magic Express qui l'avait battu l'année dernière et qui termine second. En IRC4, Almogaver termine second derrière le JPK10.10 Racing Bee de Toulon.
- A la SNIM, Sloughi se classe 1<sup>er</sup> et Seven Mani 3<sup>ème</sup> en IRC2.
- IF termine 3<sup>ème</sup> à la Duo italienne La Roma Per Due.
- Aux 100 milles du Trophée Lacaze, Vol de Nuit termine 2<sup>ème</sup> en Duo et en équipages Endeven 2<sup>ème</sup> du groupe 1 et Boat-Ox 1<sup>er</sup> du groupe 2.
- En croiseurs, le podium du challenge nautique de Palavas est : 1<sup>er</sup> Seven Mani, 2<sup>ème</sup> Grisette, 3<sup>ème</sup> Gregaou et en Surprises : 1<sup>er</sup> Emprise, 2<sup>ème</sup> Get, 3<sup>ème</sup> Blake.
- Duo du Phare : groupe 1 : 1<sup>er</sup> Loony Cat, 3<sup>ème</sup> Gregaou / groupe 2 : 1<sup>er</sup> Get, 2<sup>ème</sup> Boat-Ox, 3<sup>ème</sup> Titom.
- La Giraglia : Almogaver remporte la Giraglia devant 28 concurrents en IRC2.
- A la MiniMax, Cap Mar se classe 2<sup>ème</sup> et Little Wing 3<sup>ème</sup>.
- Wallis termine 3<sup>ème</sup> parmi les 35 équipages de sa classe à la 20<sup>ème</sup> édition des Voiles de Saint-Tropez.
- Au Grand Prix de Palavas, Sloughi termine 2<sup>ème</sup> en IRC2/3 ; Almogaver 1<sup>er</sup> et Boat-Ox 2<sup>ème</sup> en IRC4.
- Au Défi du Lion : groupe 1 : Joa 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> solo / groupe 2 : Boat-Ox 1<sup>er</sup>, Mini Explorer 2<sup>ème</sup>, Titom 3<sup>ème</sup>.

- Au Championnat Occitanie Habitable Solo-Duo : en Solo groupe 2 : 1<sup>er</sup> Titom, 2<sup>ème</sup> Mini Explorer / en Duo groupe 1 : 3<sup>ème</sup> Loony Cat / en Duo groupe 2 : 2<sup>ème</sup> Titom et 3<sup>ème</sup> Boat-Ox.
- De nombreux équipiers du CNP ont également participé à de prestigieuses régates sur d'autres bateaux et ont fait des podiums comme Cécile Martin équipière sur Hegoa qui remporte le National Surprise à Lorient et Philippe Gros qui régate avec Kito de Pavant.
- Un équipage du CNP a également participé à la Ligue Nationale de Voile à Pornichet sur J80.

### **Licences et nombre de bateaux**

Si on compare le nombre de licenciés avant et après COVID, on voit que le CNP avait 240 licenciés en 2019 et 171 en 2023. Cette perte de licenciés s'explique en partie par la diminution du nombre de bateaux participant à notre challenge qui est passé en moyenne de 27.5 en 2019 à 22.5 en 2023. La deuxième raison est liée au fait que de plus en plus de bateaux naviguent en équipage réduit.

Cette perte de licenciés est observable dans beaucoup de clubs de propriétaires, les nouvelles générations souhaitant pratiquer la voile et la régate sans être nécessairement propriétaires d'un bateau.

Résultat du vote du rapport moral et d'activité du Président : Pour = 17 Contre = 0  
Abstention = 0

## **Rapport des comptes de l'exercice 2023**

Support présenté consultable au CNP.

Au nom du trésorier D. Massot qui ne pouvait pas être présent à cette AG, le Président informe l'Assemblée Générale que l'exercice 2023 fait apparaître un résultat d'exploitation de : -1303€

Résultat du vote du rapport du Trésorier : Pour = 17 Contre = 0 Abstention = 0

Question: pourquoi en 2022 la Ligue a versé une subvention de 1000 euros et qu'elle ne l'a pas fait en 2023?

Réponse: A travers ses partenaires, la Ligue dispose d'une enveloppe pour subventionner les clubs d'Occitanie et chaque année elle octroie des subventions à quelques clubs sur une action précise. En 2022 elle nous a octroyé 1000 euros pour le Grand Prix de Palavas.

## **Programme 2024**

*16 régates organisées en 2024 (calendrier construit avec le YCGM, la SNGRPC et les clubs du bassin de Thau)*

- 11 régates du Challenge Nautique de Palavas dont 4 incluses dans le Trophée de la Baie d'Aigues-Mortes
- La 7<sup>ème</sup> édition du Grand Prix de Palavas les 19 et 20 octobre
- La Surprise Party les 22 et 23 juin
- Le Défi du Phare de Palavas les 8 et 9 juin, régate ouverte au duo et aux équipages avec une grande course de 50 milles nautiques.
- L'Occitania Cup les 28 et 29 septembre à Sète (organisée avec le CDV34)

- La Women Leading & Sailing l'Occitane les 4 et 5 mai : régates nationales du circuit féminin de la FFVoile organisée avec les Elliott-6 du Dispositif Inshore Occitanie

Reprise des soirées thématiques et entraînements selon la demande.

Une demande est faite d'organiser des entraînements sur l'eau. C'est une proposition à réfléchir avec Laurent Pellecier. Pourquoi pas un format en monotypie « Surprise ».

### **Augmentation des cotisations**

Il n'y a pas eu d'augmentation des cotisations depuis 2016. Le comité directeur propose un tarif de cotisation hors licence de 100€ pour les membres actifs et 50€ pour les membres sympathisants.

Résultat du vote sur les augmentations de cotisation: Pour = 17 Contre = 0 Abstention = 0

### **Election des membres du comité directeur**

3 postes sont à renouveler au comité directeur dont le poste de trésorier.

Sont candidats : Alain Bachellerie, Natacha Boisse, Nicole Cadillac et Maurice Tahar.

Natacha Boisse et Maurice Tahar présents à l'AG se présentent à l'assemblée. Pierre lit les candidatures d'Alain Bachellerie et Nicole Cadillac.

Sont élus : Alain Bachellerie par 17 voix

Maurice Tahar par 17 voix

Natacha Boisse par 17 voix

N'est pas élue: Nicole Cadillac par 0 voix

Après concertation du comité directeur Antoine Debeupte est nommé trésorier.

### **Question diverses**

1) Quand pourrions-nous utiliser le Yacht-Club ?

Pierre a rédigé une demande auprès du port pour tous les besoins matériels et techniques des régates avec un calendrier pour l'utilisation du Yacht Club.

2) La maison de la Mer dépend-elle du port?

Plus maintenant, elle est rattachée à l'école de voile qui dépend de la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée à 18H25.